

# Informations Rapides

11 janvier 2013 - n° 10



CONJONCTURE

## ■ Indice du coût horaire du travail révisé - Tous salariés - Troisième trimestre 2012

### L'indice du coût horaire du travail révisé - Tous salariés (ICHTrev-TS) ; un indice de coût et un indice de charges

#### L'indice de coût

L'ICHTrev-TS est essentiellement destiné aux utilisateurs qui ont besoin d'indicateurs de coût du travail dans une clause d'indexation. De ce fait, cet indicateur une fois publié, n'est pas modifié par la suite. Il s'agit d'un indice mensuel (base 100 en décembre 2008) mais publié chaque trimestre, quel que soit le secteur d'activité.

#### L'indice de charges

Un indice de charges patronales est également publié depuis avril 2010 (base 100 en décembre 2008). Il se distingue de l'ICHTrev-TS par deux caractéristiques : les trois indices mensuels d'un même trimestre ont la même valeur, et il n'y a pas de prévision de cet indice pour les industries mécaniques et électriques pour le premier mois du trimestre suivant. Cet indice de charges mesure l'évolution de la variable « 1 + taux de charges » où le taux de charges est le pourcentage que représentent les charges patronales par rapport au salaire brut.

#### ICHTrev-TS - Coût du travail

base 100 en déc. 2008

	Juillet 12	Août 12	Sept. 12	Oct. 12
Industries mécaniques et électriques	110,4	110,6	110,8	110,9
Industries extractives	111,7	111,7	111,7	nd
Industrie manufacturière	109,8	110,0	110,2	nd
Gaz, électricité, vapeur, air conditionné	106,6	107,0	107,4	nd
Eau ; assainissement, déchets, dépollution	108,0	108,2	108,4	nd
Construction	108,9	109,1	109,3	nd
Commerce	108,0	108,2	108,3	nd
Transports, entreposage	107,6	107,8	107,9	nd
Hébergement, restauration	110,4	110,6	110,8	nd
Information, communication	109,3	109,5	109,7	nd
Finance, assurance	107,4	107,5	107,7	nd
Activités immobilières	111,9	111,9	111,9	nd
Activités spécialisées, scientifiques, techniques	106,4	106,6	106,8	nd
Services administratifs, soutien	113,7	114,0	114,2	nd

nd = non disponible

Sources : Acoff, Dares, Insee

#### ICHTrev-TS - Charges seules

base 100 en déc. 2008

	Juillet 12	Août 12	Sept. 12
Industries mécaniques et électriques	100,8	100,8	100,8
Industries extractives	101,1	101,1	101,1
Industrie manufacturière	100,8	100,8	100,8
Gaz, électricité, vapeur, air conditionné	100,4	100,4	100,4
Eau ; assainissement, déchets, dépollution	101,3	101,3	101,3
Construction	101,1	101,1	101,1
Commerce	100,9	100,9	100,9
Transports, entreposage	100,6	100,6	100,6
Hébergement, restauration	101,7	101,7	101,7
Information, communication	100,7	100,7	100,7
Finance, assurance	100,6	100,6	100,6
Activités immobilières	101,4	101,4	101,4
Activités spécialisées, scientifiques, techniques	100,6	100,6	100,6
Services administratifs, soutien	101,0	101,0	101,0

Sources : Acoff, Dares, Insee

## Pour en savoir plus :

### Correspondances entre les séries de l'ICTrev-TS et de l'ICT-TS

L'indice de coût horaire du travail révisé – Tous salariés remplace l'ICT – TS depuis janvier 2009. L'ancien ICT-TS des Industries mécaniques et électriques (IME) est remplacé par un indicateur équivalent, l'ICTrev-TS des IME. Pour prolonger l'ancienne série au-delà de décembre 2008, le nouvel indicateur est à multiplier par le coefficient de raccordement égal à 1,43.

Pour les autres indicateurs, pour lesquels il n'existe pas de nouvelles séries équivalentes, le coefficient de raccordement entre une ancienne série A et une nouvelle série B se calcule en rapportant l'indice de décembre 2008 de la série A sur celui de décembre 2008 de la série B. Il suffit ensuite de multiplier un indice de la série B par ce coefficient de raccordement pour obtenir l'indice de la série A correspondant.

### Exemple de calcul de raccordement pour le secteur « Services principalement rendus aux entreprises » :

L'ICT-TS des « Services principalement rendus aux entreprises » de décembre 2008 vaut 142.0. Si l'utilisateur choisit de raccorder cette série à l'une des nouvelles séries, par exemple, l'ICTrev-TS du secteur « Services administratifs, soutien » dont l'indice de décembre 2008 vaut 100, le coefficient de raccordement vaut  $142.0/100 = 1.42$ .

Pour prolonger l'indexation en janvier 2009, multiplier l'ICTrev-TS du secteur « Services administratifs, soutien » de janvier 2009, qui vaut 100.1, par ce coefficient de raccordement, soit  $100.1 * 1.42 = 142.1$ .

- Des données complémentaires (méthodologie, pages internet associées, séries longues...) sont disponibles sur la page HTML de cet indicateur : <http://www.insee.fr/fr/themes/indicateur.asp?id=74>
- Retrouvez les séries longues dans la BDM : [G1159](#), [G1160](#)
- Contact presse : [bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr)

Prochaine publication : début avril 2013